

à l'égard du peuple polonais et d'entraver les efforts de ce dernier pour reconstruire le système social national.

L'Union soviétique doit donc cesser son ingérence. Les actions soviétiques ont servi à fomenter, à suggérer et à encourager les événements en Pologne. La menace d'une intervention directe demeure d'ailleurs toujours présente. Je demande alors à l'Union soviétique de respecter ses engagements internationaux et de donner au peuple polonais son droit inaliénable de poursuivre une politique nationale de renouveau et de redressement, sans danger ou menace d'ingérence.

Pour terminer, je crois que si nous voulons que le processus de la C.S.C.E. garde sa crédibilité, alors nous ne pouvons passer sous silence la situation actuelle. Il est bien clair que si cette situation n'est pas redressée, elle minera encore davantage la détente et le processus de la C.S.C.E. sur lequel nous avons fondé tant d'espoir.